

dont l'un était Mgr. Dechamps.

La 53e s'est tenue le 18 mai. La discussion a été reprise sur le même sujet et quatre orateurs ont été entendus.

La 54e a eu lieu le 19 mai. Vu la longueur des discours, l'on n'a pu entendre que trois orateurs.

La 55e a eu lieu le 20 mai, et le 56e, le lendemain. Quatre orateurs ont été entendus dans la première de ces séances et trois dans la seconde.

A cette époque, le nombre des Evêques inscrits, pour parler sur l'ensemble du *schema*, était de soixante-dix. Après cette discussion sur l'ensemble du *schema*, viendra, dit le *Monde*, la discussion particulière de chaque chapitre, qui ne sera pas non plus de courte durée. De sorte que toutes les prévisions sont déjouées, et que la solution de la grande question de l'infaillibilité ne sera pas prête pour la fête de St. Pierre.

Le *Monde* ajoute : " Le Pape disait ces jours derniers à un évêque : Si la question ne peut pas être résolue pour le jour de la fête de saint Pierre, elle le sera pour la fin de juillet ou bien pour la fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge.

" Il paraît que la résolution bien arrêtée du Souverain-Pontife est de ne pas proroger le Concile tant que la question de l'infaillibilité, qui tient le monde catholique en suspens, ne sera pas décidée et complètement résolue.

On écrit de Rome, le 19, au *Journal de Bruxelles* :

" Les Evêques de la minorité, dans leurs observations au sujet de la primauté du Pape, avaient dit qu'il serait nécessaire de rédiger un chapitre séparé, sur les Evêques et leur autorité. Ce vœu, d'ailleurs, était partagé par plusieurs prélats de la majorité. Or, on m'assure qu'une constitution va être préparée qui traitera de l'origine et de l'autorité des Evêques, de leurs droits et de leurs devoirs, et notamment de leurs devoirs envers le clergé du deuxième ordre, et de la nécessité de donner à ce clergé des garanties de justice dans l'examen et la solution des affaires contentieuses, ainsi que dans la promotion des cures."

Pourquoi l'agriculture est-elle moins favorisée que le commerce et l'industrie ?

" C'est que le commerce et l'industrie ont la voix plus haute. Ceux qui s'y intéressent savent s'unir, se grouper, faire entendre des doléances incessantes. On voit les masses agitées et menaçantes des ouvriers des villes ; on n'entend pas les cultivateurs courbés sur le sol, occupés à arracher péniblement l'aliment d'une vie précaire. Les ouvriers des campagnes vivent dispersés, contents de leurs pain noir et d'une maigre pitance, dont la menace suffirait, aux yeux des citadins, pour légitimer une révolution ; ils attendent avec patience la poule au pot de Henri IV, comme un Messie dont la venue leur paraît très-problématique. On a donc couru au commerce et à l'industrie comme aux plus criards et aux plus pressés.

" Il faut que l'agriculture, à son tour, s'agite, mais pacifiquement, qu'elle se forme une opinion au point de vue de ses intérêts. Il faut qu'elle veuille sérieusement et ardemment qu'on travaille pour elle ; il faut qu'elle se compte et qu'elle exige, et nul ne l'en blâmera, car en travaillant pour elle on travaille pour tous.

" Ce que réclame l'agriculture pour prospérer, ce n'est point des primes insignifiantes, quelques honneurs accordés à des hommes plus ou moins méritants : il lui faut des nouvelles dispositions législatives qui aient pour effet de la placer aux rang des autres industries, qui protègent ses produits ; des mesures qui, par l'appât du bénéfice, la forcent à se développer.

" Mais tout cela ne peut être improvisé ; ce doit être, au contraire, le résultat d'une étude approfondie.

" Or, cela ne peut s'attendre que très-difficilement d'un conseil exposé à tous les orages de la vie parlementaire ; sans cesse en butte aux intrigues des coteries politiques." — J. BONHOMME (de l'Aveyron).

Promesses à l'agriculture

M. Buchez répondant à la société centrale d'agriculture, à Paris, au nom du gouvernement, a dit :

"..... Quant à l'agriculture, Messieurs, vous savez mieux que personne quelle grande réparation lui est due ; il s'agit de relever la dignité du travail agricole. Je sais que vous possédez au plus haut degré le sentiment de cette dignité ; mais il vous faut plus encore, il faut la relever encore jusque dans la personne du dernier paysan ; il faut que celui qui met la main à la terre, soit désormais convaincu qu'il fait une œuvre sacrée ; il faut que cette conviction le retienne et le soutienne dans l'accomplissement de ses travaux. Il faut que le titre de paysan soit désormais un titre d'honneur, de dignité !"

Depuis déjà très-longtemps, ici comme ailleurs, on nous endort au son de ce refrain !

Voulons-nous donner réellement à l'agriculture l'essor nécessaire au salut de la société, plaçons en seconde ligne et les fleurs de rhétorique et les couronnes : demandons-nous comment se fait-il que l'industrie agricole soit la plus pauvre, n'ait ni bras, ni argent, ni crédit dans un pays où tant de bras innocents cherchent du travail ? La solution de cette question sera facile quand on la cherchera sans arrière-pensée, et la cause du mal une fois connue, il sera facile de trouver des remèdes.

Du piétinement des terres après les semailles

Après la semaille, il est très-utile de tasser la surface du sol, dans les terrains légers.

En Flandre, où on apporte tant d'attention aux détails de l'agriculture, il n'est pas rare de voir tasser par le piétinement des hommes, des champs d'une certaine étendue ; mais cette méthode ne peut pas être exécutée sur une grande échelle. — La qualité supérieure des grains produits par les récoltes cultivées à l'aide du plantoir, est attribuée, par quelques personnes, au piétinement des enfants employés à cette opération.

Dans quelques cantons de l'Angleterre, on est dans l'usage de parquer les bêtes à laine sur le terrain ensemencé en froment, avant que celui-ci lève, ou d'y faire passer plusieurs fois, à cette époque, un troupeau de moutons, afin de consolider le sol, et de donner plus de tenue aux plantes de la terre. Par ce moyen, on peut cultiver du froment dans des terrains qui ont naturellement trop peu de consistance, pour que cette culture y soit profitable sans cela.

Quelques cultivateurs préfèrent les porcs pour cette opération, dans les sols légers, comme étant l'animal qui y convient le mieux, à cause du poids considérable de son corps, comparé à la surface de ses pieds. Dans la partie occidentale du *Sussex*, on tasse les sols légers, dans les saisons sèches, par le piétinement des chevaux qui tirent la charrue, lorsqu'on donne le labour de semaille. Les trois chevaux, au lieu d'être mis à la file, sont attelés de front, et, par ce moyen, ils piétinent le dernier sillon qu'ils ont retourné.

Marshall, qui rend compte de cette pratique, ajoute qu'elle est si avantageuse dans les saisons sèches, qu'il pourra être utile, dans beaucoup de circonstances, de faire la dépense d'un troisième cheval et d'un conducteur, dans les cantons où on n'emploie ordinairement que deux chevaux de front, pour consolider ainsi la terre.

Les avantages du piétinement sont plus remarquables, que